



*Riche de ses 350 ans d'histoire, La Prairie offre une qualité de vie orientée vers la famille, les jeunes et les aînés. Dynamique grâce à de nombreuses activités culturelles, sportives et de loisir, elle mise sur un développement économique durable pour maintenir un niveau de taxation compétitif. Ses nombreux attraits touristiques, son Site patrimonial déclaré, ses parcs de conservation, son marché public et sa proximité avec le fleuve Saint-Laurent constituent quelques-uns de ses atouts indéniables. Située en Montérégie, dans la MRC de Roussillon, La Prairie est une ville en plein essor, résolument tournée vers l'avenir, qui compte près de 25 000 habitants.*



## **Opérateur d'usine et assistant aux ouvrages de pompage Usine de filtration Service des travaux publics et du génie**

**(40 heures par semaine)**

### **Nature de la fonction**

Sous l'autorité du contremaître Hygiène du milieu, le titulaire du poste est appelé à couvrir toutes les absences des opérateurs d'usine prévues à la convention collective. Pour ce faire, il est appelé à exercer un contrôle étroit sur le traitement et la qualité de l'eau en fonction des directives et procédures établies. Il voit notamment à ce que les divers réservoirs reçoivent la quantité d'eau nécessaire pour pourvoir aux besoins de la population. Il veille continuellement à la bonne opération des équipements à l'aide de tournées périodiques et des données informatiques. Il prend les mesures nécessaires en cas de défectuosité. Il fait l'entretien mineur des installations et assiste les travaux aux stations de pompage.

### **Qualifications et exigences**

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en conduite de procédés de traitement de l'eau;
- posséder un minimum d'une (1) année d'expérience à titre d'opérateur d'usine;
- être autonome;
- avoir la capacité à lire des indicateurs divers, à contrôler les renseignements qu'ils fournissent et à déceler toute anomalie de fonctionnement de l'équipement;
- avoir la capacité à compléter des formulaires et à effectuer des calculs simples;
- avoir la capacité à travailler sur des horaires variables de 12 heures;
- être soucieux du respect des politiques, des lois et des procédures telles que : santé et sécurité du travail, achats, etc.

### **Salaire**

Le salaire et les conditions de travail sont régis par la convention collective des salariés cols bleus présentement en vigueur. Salaire horaire de 25,61 \$ à 30,13 \$ selon l'expérience.

**Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le vendredi 5 janvier 2018.**

par courriel : [emploi@ville.laprairie.qc.ca](mailto:emploi@ville.laprairie.qc.ca)

par la poste : Service des ressources humaines, Ville de La Prairie  
170, boulevard Taschereau, bur. 400, La Prairie (Québec) J5R 5H6

par télécopieur : 450 444-6636

Prrière de ne pas téléphoner. Seuls les candidats retenus pour le processus de sélection seront contactés. La Ville de La Prairie applique un programme d'équité en matière d'emploi. Le genre masculin utilisé dans le présent avis inclut le genre féminin.